Association de sauvegarde et de valorisation du patrimoine en val de Sienne

La voix du patrimoine de Sienne

Année 2010

Août

N° 30

N° ISSN : 1954-9652

DANS CE NUMÉRO :

Elisabeth Beck 1

Suite de la notice 2

Villedieu 2

JEP 2010 3

Beaumesnil 3

La Sienne 4

Sommaire :

- La mort d'Elisabeth Beck le 18 août dernier met un terme à une intense activité en faveur du patrimoine.
- Découverte d'une enquête sur les maisons ouvrières de la Manche.
- Les journées européennes du patrimoine 2010 sur le thème des grands hommes.
- La reconstruction du presbytère de Beaumesnil (14) à partir d'un texte de l'ancien régime.
- Suite et fin d'un article consacré à la Sienne, un fleuve pas si tranquille que cela.

Une grande dame s'en est allée...

A l'instar de l'abbé Lesage, nommé succursaire de La Haye-Comtesse en 1862, qui fut chargé par Mgr JP Bravard, évêque de Coutances et Avranches de veiller à l'évolution des travaux sur les ruines de l'église abbatiale, madame Elisabeth Beck, a décidé de reposer dans le petit cimetière de la section de La Haye-Comtesse, situé sur les flancs de colline à proximité de l'abbaye sur la commune de Sourdeval-les-Bois.

Photo Jacky Brionne, juin 2000

Elisabeth-Henriette-Louise-Marie Signeux est née à Coutances le 20 octobre 1921. Elle est la fille du docteur Henri Signeux et d'Elisabeth Mottin, dont le couple eut trois enfants. Le docteur exerce sa profession à Gavray. La rencontre avec Auguste Beck est déterminante et le couple s'unit par le mariage en 1941.

Trois enfants naissent de cette alliance : Bernard, né à Gavray le 13 janvier 1942 et marié à Maud Surcouf, Henri, né à Gavray le 18 mai 1943, marié à Bernadette Leclère (décédé), Catherine, née à Villedieu-les-Poêles le 17 septembre 1950, mariée à Bendt Deegen.

Le docteur Auguste Beck, médecin généraliste, très impliqué dans la vie publique locale et départementale, décide avec son épouse, d'acquérir en 1956 et devenir ainsi propriétaire d'une partie des bâtiments de l'ancienne abbaye bénédictine Notre-Dame de Hambye, appartenant aux demoiselles Suzanne-Marie-Madeleine et Berthe-Marthe-Yvonne Dupeire. (suite page suivante).

Textes et images de Jacky Brionne

Depuis lors madame Beck n'aura de cesse de mettre en valeur cet ensemble patrimonial du plus grand intérêt. La réception de la part de monsieur Pierre Delagarde du prix du concours chefs -d'œuvre en péril va être déterminante dans l'évolution du sauvetage.

On peut dire que les bâtiments n'attendaient qu'elle.

Les âmes des moines durent être stupéfaites de voir qu'une femme, plus que toute autre personne, se décidait, sans savoir jusqu'où cela la mènerait, d'engager son existence. C'est toute sa vie qui va être impliquée, contre vents et marées. Ils furent souvent contraires ces vents et les résistances jusques dans les hautes sphères, parfois opiniâtres, mais vaille que vaille le capitaine tint la barre et sut s'imposer.

Les résultats furent stupéfiants car cette restauration se fit dans un profond respect des lieux et avec beaucoup de discrétion. Il lui fallu prendre la pelle et la brouette pour dégager les salles dénaturées depuis plusieurs générations.

Le docteur Auguste Beck se plaisait à dire qu'il avait épousé une mère abbesse. Elle en avait de nombreuses qualités : volonté, caractère bien trempé, maline et malicieuse, pas dédaigneuse du travail manuel, ni aucun sens du ridicule. Ses tenues s'accordaient avec son travail : lorsqu'il s'agissait de prendre le balai ou le râteau, c'était un long manteau de laine, un fichu dans les cheveux. Elle était d'une élégance incroyable en toute autre occasion. Aucune personne ne pouvait en réalité lui résister. Elle s'impliqua au cours d'un mandat électoral en tant que conseillère municipale à Gavray dans l'équipe de monsieur Roland Vaudatin. Elle participa aussi en tant que personne qualifiée dans le domaine de la culture aux conseils d'administration du collège le Dinandier de Villedieu. Son action en faveur du patrimoine fut considérable et à ce titre elle mérite toute notre reconnaissance.

Enquête sur les habitations ouvrières dans la Manche

Avant de vous faire part dans un prochain avenir d'un état sur l'habitat de Villedieu, je vous propose la transcription d'un chapitre extrait d'un rapport dû à monsieur Lorin, sur les maisons ouvrières dans la Manche.

Voici ce qu'en rapporte l'auteur, je cite « très peu industriel, mais surtout agricole, le département de la Manche n'offrait pas, comme tant d'autres, à l'enquête sur les conditions de l'habitation ouvrière prescrite par la circulaire de Monsieur le Ministre du commerce du 2 juillet 1895, un champ très vaste à explorer. Lorsque cette enquête dut être entreprise, il sembla que les villes de Cherbourg, Granville, Villedieu et Saint-Lô se prêteraient le mieux aux constatations qu'il s'agissait d'effectuer et des commissions furent instituées en conséquence, dans chacune de ces localités, par un arrêté préfectoral du 8 octobre 1895. Les commissions de Cherbourg et de Saint-Lô ont accompli leur mission ; mais celles de Granville et de Villedieu n'ont rien produit.

Toutefois, il est possible au signataire de ce rapport de dire quelques mots touchant la population ouvrière de ces deux villes.

Villedieu-les-Poëles est le centre d'une industrie qu'on peut dire florissante, malgré quelques fluctuations en sens divers ; cette industrie est la chaudronnerie de cuivre ou la fabrication de vases en cuivre qui ont parfois un réel mérite artistique. Villedieu, pourtant, n'a pas échappé au mouvement général de diminution de la population qui, sauf de rares exceptions, a atteint la généralité des communes de la Manche. Le dénombrement de 1886 avait donné à Villedieu 3497 habitants de population totale et 3434 de population municipale ; le dénombrement de 1896 a constaté 3285 habitants de population totale et 3211 de population municipale. On trouve à Villedieu beaucoup de maisons inoccupées. Ajoutons que les ouvriers de Villedieu sont, pour la plupart, originaires du pays même et propriétaires de la maison qu'ils habitent.

Ces maisons sont loin d'être des modèles au point de vue de l'aération et du confortable ; mais ainsi que nous venons de le dire, elles appartiennent généralement à ceux qui les occupent et, à un autre point de vue, il y en a beaucoup de vacantes. On peut toutefois souhaiter de voir s'introduire, dans la tenue de ces maisons, les habitudes de propreté et d'hygiène qui ne sont que trop l'exception. »

Rapport sur les habitations à bon marché, année 1898, par Ed. Lorin.

Journées européennes du patrimoine

Les artisans de l'histoire en val de Sienne

La sortie du samedi 18 septembre, consacrée aux grands hommes qui ont fait l'histoire dans le cadre des journées européennes du patrimoine n'a pas eu le succès escompté : huit personnes y ont participé. Il me semblait pourtant que le choix du chanoine Eugène Niobey, fondateur de l'association des amis de l'abbaye de Hambye en 1933, découvreur des tombeaux de Jeanne Paisnel et Louis d'Estouteville, Bernardin Gigault de Bellefonds, maréchal de France, en son château du même nom, le général Jacques-Alexandre-François Allix-de-Vaux, né à Percy en 1768, soldat de la République et de l'Empire, dont le cœur est inhumé à Percy, Jules Fleury, originaire de Villedieu, garde national de paris, blessé sur les barricades, le 23 juin 1848, tous, parmi tant d'autres, ont apporté leur contribution à l'histoire et devaient séduire le public.

Les arrêts à l'abbatiale de Hambye, au château de La Haye-Bellefond, à la ferme de la Renardière et aux cimetières de Percy et de Villedieu offraient une diversité qui ne reçu que peu d'écho, mais ceux qui y participèrent l'apprécièrent.

Un grand merci aux propriétaires : MM Carbonnel, Truffert, Cudelou qui nous ont permis d'entrer sur leurs propriétés.

Les fouilles dans l'abbatiale de ND de Hambye en 1933

Le château de La Haye-Bellefond vu par l'architecte Levesque de Cherbourg

Le maréchal Gigault-de-Bellefonds

La pierre du carditaphe du général Allix (1836)

Le presbytère de Beaumesnil

Transcription d'un document extrait du fonds de l'Hôtel-Dieu de Coutances concernant l'ancien presbytère de Beaumesnil.

« A Monseigneur l'illustrissime et reverendissime Evesque de Coutances,

Messieurs les procureur du Roy,

Promoteur prieur & religieux de lhosteldieu dud Coutances tous administrateurs dud hosteldieu,

Supplie humblement frere Guillaume pestel prêtre religieux dud hosteldieu & nommé au benefice cure de Beaumesnil / Et nous remontre que les maisons presbyterales dud benefice / qui se consistent en deux corps de logis sont pour la pluspart / ruinée et devenües presque inhabitables à raison des costieres qui / sont entreouvertes des sommiers & autres bois que la vetusté / à consumés et des pignons dont quelquns sont appuiés, et qui / faisant aprehender aud suppliant une ruine totale le met / dans l'impossibilité d'y faire sa demeure à moins que les repara / tions n'en soient faites, & d'autant que le d suppliant ne / peut & ne poura dans la suitte les faire vû la modicité dud / benefice il nous presente celle cy à ce que vous ayez la bonté de / luy accorder une somme d'argent à prendre sur led hosteldieu / laquelle vous aurez la charité de regler sur les d reparations / qui sont si excessives que des personnes qui d'y connoissent disent / que pour bien reparer led presbitaire il faudroit le faire de neuf / un besoin si evident fait tout esperer aud suppliant de nostre / charité qui l'obligera de prier dieu pour vos prosperites et santé / presenté ce trientiesme octobre mil sept cents treize.

Sur la presente requeste communiquee / aux sr religieux procureur du Roy et / promoteur pour eux estre ordonné / requeste sur un tout ledit jour et an / Charles Francois esveque de Coutances.

Du Mardy quatorze 9bre mil sept cents treize / au chapitre de lhoteldieu de Coutances : Nous soubsignez frere Charles Le Courtois / Prieur dud hosteldieu / robert Turpin samson Lorge pierre Guislard Jean baptiste Corbet tous religieux profez de lad maison / Veu la reqte presentee par le susdit frere Guill / Pestel cure de Beaumesnil & ayant egard a lenoncé / cy dessus & a la necessite urgente des reparations / des maisons Presbyterales que nous avons / vües é visitez nous-mêmes, avons deliberé » (à suivre)

Association de sauvegarde et de valorisation du patrimoine en val de Sienne

34 rue du docteur Regnault,
50450 Hambye

Téléphone : 02 33 61 45 49
Portable : 06 87 56 35 58
Messagerie :
patrimoine.valdesienne@wanadoo.fr

Lechefresne.fr

L'association est fédérée à :
La Fondation du Patrimoine de Basse-Normandie ;
La Société pour la Protection des Paysages et de l'Esthétique de la France ;
La Fédération Nationale des Associations de Sauvegarde des Sites et Ensembles Monumentaux ;
La commission départementale pour la sauvegarde du patrimoine funéraire de la Manche ;
La Fédération nationale des moulins de France.

La Sienne à Villedieu

La Sienne : un fleuve pas si tranquille que ça (suite)

Cette crue sera probablement à l'origine de la création d'un document sous forme de plan par le service hydraulique. Il calibre la rivière dans sa traversée de la cité.

Le pont de pierre

Une pétition des habitants du quartier du pont de pierre est enregistrée par le conseil le 7 mai 1853, par laquelle les habitants réclament l'exécution de travaux propres à empêcher que dans les grandes pluies, les eaux qui arrivent torrentiellement des parties hautes de la ville fassent de la partie basse un véritable sac qui rend inaccessibles les habitations des pétitionnaires. Il est décidé au cours de la réunion du 12 août 1853 d'établir un abreuvoir en val du ont de pierre, sur la rive gauche sur le terrain appartenant à la ville. Un lavoir est proposé à la construction, le 15 mai 1854, au lieu d'un abreuvoir, en aval du pont de pierre. Il est décidé le 7 août 1854, en considérant que la circulation est interrompue depuis deux ans entre le quartier du bourg l'abbesse et la haute ville, de construire, par voie d'économie. Les quais de l'hospice font l'objet d'un programme de réparation défini pour venir en aide aux ouvriers sans travail, le 22 janvier 1855. L'éclairage des lavoirs publics fait l'objet d'une délibération en date du 3 août 1857 en faveur de l'installation d'un réverbère placé sur le quai de l'hospice. Le conseil municipal de Villedieu décide le 9 mai 1859 de délibérer sur la largeur du cours d'eau de la Sienne, suite au procès-verbal dressé par le conducteur des ponts-et-chaussées du 18 juin 1858, suite aux propositions de l'ingénieur du service hydraulique en date du 5 mars 1859, vu le plan des lieux, vu les dires et observations amenés au procès-verbal d'enquête, et fixe cette largeur de : C à F à 5,80 mètres, de G à H à 7 mètres et de H-I également à 7 mètres. Il observe aussi que quelques modifications seront

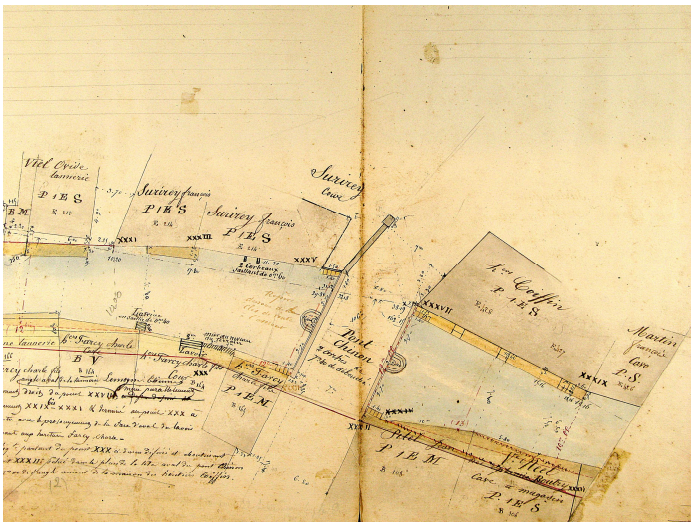

Le pont Chinon

apportées à la dimension de la rivière en amont du pont Chignon, où elles ne seront efficaces qu'autant que ce pont sera lui-même mis en état.